



RESSOURCES HUMAINES | DROIT DU TRAVAIL

## Gérer le départ d'un salarié

**Connaitre l'étendu des devoirs et obligations résultant de la relation de travail**

**Durée :** 2 jours    **Déroulement :** Présentiel

### Objectifs :

- Repérer les modes de rupture de contrat les plus fréquents
- Différencier le traitement des sommes dues
- Remettre les documents de sortie du salarié

### Programme :

- 1- Les différents modes de rupture de contrat
  - La démission
  - La retraite
  - La rupture conventionnelle
  - Le licenciement pour motif personnel
  - Le licenciement pour motif économique
- 2- Les sommes versées et leurs traitements
  - L'indemnité de congés payés
  - Les différentes primes soumises à cotisations
  - Les indemnités selon le type de rupture
  - L'indemnité transactionnelle
- 3- Les documents de fin de contrat
  - Attestation Pôle emploi
  - Certificat de travail
  - Solde de tout compte
  - Documents pour la portabilité des régimes de prévoyance

**Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.**

### Profils :

Assistant de gestion - Assistant comptable - Comptable - Gestionnaire de paie

### Pre-requis :

Connaissance dans le domaine de la paie

### Attendu :

Attestation de formation

### Modalités / Moyens :

- Formation en présentiel
- Pédagogie expositive-active
- Support d'animation fourni
- Entraînements, mises en situation
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

### Modalités d'évaluation :

- Analyse des besoins et positionnement
- Evaluation des acquis par questionnaire
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

### Format d'intervention :

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier
- Formation individualisée

### Délai d'accès :

1 mois

### Tarif :

**960€ / jour**

### Votre contact :

**Olivier SAVEY**

[olivier.savey@agileos.fr](mailto:olivier.savey@agileos.fr)

**06.22.64.13.89**

*Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.*